



## DECLARATION DU BENIN SUR LE RAPPORT DU GHANA SUR L'EPU

Genève, Palais des Nations, le 23 octobre 2012

\*\*\*\*\*

Mme la Présidente,  
Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à la délégation ghanéenne conduite,  
La République du Bénin note avec satisfaction les nombreux progrès réalisés par le Ghana depuis la présentation de son premier (1<sup>er</sup>) Rapport, notamment dans les domaines de :

par M<sup>r</sup> EBO Barton Odro vice-Min.  
de la Justice

- l'accès à la justice ;
- l'amélioration des conditions des détenus ;
- la lutte contre la violence intrafamiliale ;
- l'élimination des pratiques culturelles préjudiciables ;
- le droit de propriété des époux ;
- la question de la succession ;
- le retour des réfugiés dans leurs familles et leurs communautés.

La République du Bénin se réjouit de l'organisation régulière d'élections libres et transparentes au Ghana et apprécie également l'existence d'une Institution nationale des Droits de l'Homme, conformément aux principes de Paris.

Toutes ces avancées méritent d'être renforcées et consolidées.

Aussi, la République du Bénin voudrait-elle inviter la Communauté internationale à apporter tout l'appui nécessaire aux efforts des Autorités ghanéennes dans le cadre de la promotion des Droits de l'Homme dans ce pays.

**Je vous remercie.**